

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 mars 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures et Madame la Ministre de la Justice.

Le plan d'action de sécurité routière 2019-2023, visant à combattre de manière durable l'insécurité routière et à relever les défis actuels en matière de sécurité, s'est inscrit dans la continuité des efforts d'amélioration. Or, un rapport spécial de mars 2024 de la Cour des comptes européenne souligne que, sans une augmentation significative des efforts de l'UE et des États membres, les objectifs de réduction de moitié du nombre de morts et de blessés graves d'ici 2030, et l'objectif « Vision Zéro » visant une mortalité nulle sur les routes, semblent difficile à atteindre.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes :

1. Quel bilan global pouvez-vous dresser du plan d'action de sécurité routière 2019-2023, notamment en ce qui concerne l'atteinte des objectifs fixés face aux 11 défis identifiés ?
2. L'augmentation du nombre des victimes d'accidents de la route durant cette période correspond-elle aux objectifs de sécurité routière fixés par l'Union européenne ? Nous vous prions de fournir des détails pour chaque année couverte par cette période.
3. Pouvez-vous préciser le nombre de radars « mobiles » et « chantiers » mis en place entre 2019 et 2023, ainsi que le nombre d'infractions relevées par ces dispositifs ?
4. Quel est l'état d'avancement du projet d'installation de radars tronçons sur les sections routières considérées comme dangereuses, notamment sur le tronçon « N25 Wiltz – Kautenbach » ?
5. Avez-vous des données sur les communes ayant mis en œuvre des zones scolaires limitées à 30 km/h ? Le Ministère envisage-t-il de généraliser ces zones obligatoires à l'échelle nationale ?
6. Suite aux discussions sur les « éthylomètres antidémarrage » lors d'un séminaire avec cinq pays européens en 2015, le gouvernement projette-t-il de rendre obligatoire l'installation de ces dispositifs pour les conducteurs reconnus coupables de délits liés à l'alcool ?
7. Combien de cas de fraude au compteur kilométrique ont été identifiés lors des contrôles techniques pendant la période 2019-2023 ? Les autorités judiciaires disposent-elles de statistiques sur les infractions effectivement constatées ?

8. L'étude sur le profil des conducteurs impliqués dans des accidents avec blessés graves, mentionnée dans la mesure n°22 du plan d'action, a-t-elle été concluante ? Pouvez-vous partager les éléments principaux définissant le profil-type de ces conducteurs ?
9. Indépendamment des changements apportés par la refonte de la directive européenne sur le permis de conduire, envisagez-vous de rendre obligatoires des formations continues pour les instructeurs ? Si oui, pourriez-vous nous détailler les principaux objectifs et le contenu envisagé de cette formation ?
10. Le gouvernement est-il en faveur de l'introduction de contrôles de vitesse effectués par des véhicules de police en mouvement, équipés de caméras ?

Nous vous remercions pour l'attention portée à ces questions, essentielles pour poursuivre les efforts en matière de sécurité routière.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Yves Cruchten
Député



Francine Closener
Députée



Dan Biancalana
Député